

Le dimanche 10 juillet 2016

Honorables membres du Comité spécial sur la réforme électorale,

En tant que Canadien, j'aimerais profiter de l'occasion pour partager avec vous quelques idées innovatrices et créatives sur la façon de faire progresser la démocratie du XXI^e siècle grâce aux technologies en ligne pour voter, répondre à des sondages, permettre aux députés de fournir de la rétroaction à leurs électeurs et tenir des référendums au besoin.

Au bon vieux temps du Parlement, lorsqu'un député se rendait à cheval à Ottawa pour prendre la parole à la Chambre des communes au nom de sa circonscription, il savait qu'il représentait à « 100 % » les personnes qui avaient voté pour lui et l'avaient élu. À l'époque, les villes canadiennes étaient peu peuplées et lorsqu'un député tenait une assemblée locale, toute la population pouvait s'y rendre pour écouter et prendre la parole. Après avoir serré la main de chaque électeur à la fin de l'assemblée, ce député savait exactement ce que voulaient ses électeurs et pouvait vraiment les représenter et défendre leurs intérêts à Ottawa.

Cette petite ville est aujourd'hui une cité et sa population est si importante qu'il est devenu impossible dans les faits de s'engager auprès de toutes ces personnes, de les inspirer et d'interagir avec elles. Le moment est donc venu, en « 2016 », pour les membres du Comité spécial sur la réforme électorale de REPENSER la façon de faire évoluer le Parlement vers l'avenir et de reconnecter les Canadiens avec la démocratie par la voie numérique.



Bâtir une démocratie renforcée n'est pas aussi facile que d'appuyer sur un bouton et il faut plusieurs générations pour l'établir convenablement, car il faut d'abord planter les graines de la connaissance!

Pour renforcer la démocratie, il faut habiliter les Canadiens et leur enseigner le fonctionnement du système électoral, leur expliquer la raison pour laquelle leurs votes comptent vraiment, et il faut les convaincre de demeurer connectés activement avec le processus décisionnel.



Si nous pouvons
poser ces
jalons de base,
il sera plus facile de commencer à bâtir
un meilleur avenir pour le Canada!

Dans les mois à venir, alors que le Comité spécial sur la réforme électorale commencera à repenser le système, j'aimerais partager avec vous les avantages du vote électronique en ligne au moyen du réseau postal de Postes Canada.

À l'heure actuelle, 90 % des Canadiens ont accès à Internet et, d'ici 2017, 356 000 ménages de plus seront en ligne dans les régions rurales et éloignées du Canada.

Dans cette optique, nous devons investir pour créer un nouveau partenariat de travail entre Élections Canada et le service postal de Postes Canada pour



permettre à tous les Canadiens d'avoir accès au vote électronique, aux sondages en ligne, à la rétroaction en ligne des députés auprès de leurs électeurs et aux référendums en ligne.

La vérification des adresses est devenue le pilier de notre processus électoral et Postes Canada dispose de toutes ces confirmations d'adresse sous forme numérisée, mise à jour et prête à être utilisée! Postel traite actuellement des millions d'opérations en ligne tous les jours, comme le paiement de factures et le suivi de colis, et elle le fait au moyen d'un réseau informatique de pointe qui a fait ses preuves au fil des ans pour sa sécurité d'utilisation.



Il n'est tout simplement pas pratique qu'Élections Canada entreprenne un si grand projet par ses propres moyens, d'une part parce que l'organisme aurait à bâtir son propre réseau informatique comparable à celui de Postes Canada à partir de zéro, et d'autre part parce qu'il n'aura jamais vraiment la possibilité de le mettre à l'essai en temps réel pour en vérifier la sécurité avant une élection. Par ailleurs, il ne servirait qu'une fois tous les quatre ans, ce qui en ferait un matériel très coûteux accumulant la poussière entre ses utilisations.

Postes Canada est le partenaire idéal parce qu'il s'agit d'une société d'État qui est déjà prête à offrir aux Canadiens des produits de courrier électronique sécurisés et qu'il ne lui faut qu'un peu plus d'interactivité pour prendre en charge le vote en ligne!

Avec l'aide et le soutien des membres du Comité spécial sur la réforme électorale, ces idées offriront aux députés de toutes nouvelles possibilités de

communiquer et d'interagir avec leurs électeurs aux fins suivantes : (1) réaliser des sondages numériques en temps réel non partisans et entièrement exacts; (2) permettre de fournir de la rétroaction à leurs électeurs et de répondre à leurs questions en restant en contact avec eux tout au long de leur mandat, ainsi que de mieux les servir au moyen d'une communication en ligne améliorée; (3) être en mesure de voter avec certitude à la Chambre à l'égard des projets de loi principaux grâce à la consultation préalable de tous leurs électeurs par voie numérique; (5) habiliter les Canadiens à l'égard d'un processus économique de référendum numérique réalisé à un coût de 5 à 10 millions de dollars plutôt qu'aux 300 millions de dollars nécessaires si Élections Canada devait tenir un référendum aujourd'hui.

Aperçu des avantages du vote électronique avec la participation de postel

Le vote électronique est la possibilité de voter dans la langue de son choix, ce qui donnera des résultats de vote plus exacts;

le vote électronique est la possibilité de regarder une vidéo qui explique la façon dont fonctionne le système électoral avant de voter;

le vote électronique permet un accès immédiat à l'information statistique et biographique sur tous les partis et candidats en lice;

le vote électronique nous donne le temps dont nous avons besoin pour remplir un bulletin de vote dans un environnement familier et confortable, comme la maison ou notre lieu de travail;

le vote électronique est la façon sécuritaire de voter au Canada et garantit l'anonymat de l'électeur grâce à Postel;

le vote électronique est programmé de façon à supprimer la possibilité d'erreurs de saisie de la part des utilisateurs, comme une case laissée en blanc ou plus d'une case cochée;

le vote électronique est la voie verte à suivre en 2016, respectueuse de l'environnement et peu coûteuse à mettre en œuvre;

le vote électronique produit des données instantanées lorsqu'il est terminé et il ne nécessite aucune saisie manuelle dans le système électronique, ce qui permet d'obtenir des résultats d'élection plus exacts et plus rapides.

Un morceau de démocratie pour chacun!

Je demande aux membres du Comité spécial sur la réforme électorale de s'imaginer un instant comme une grande famille heureuse réunie dans la cuisine, qui est sur le point de faire cuire une grande tarte aux pommes.

Si nous nous permettons, collectivement, de réunir tous les ingrédients au niveau fédéral, nous pouvons entreprendre le processus de cuisson et lorsque la tarte est prête, nous pouvons l'utiliser au niveau fédéral, puis la subdiviser pour partager notre technologie avec les provinces et territoires dans le cadre de leurs propres élections et enfin, la partager encore une fois avec nos municipalités pour leurs processus électoraux!

C'est là une véritable démocratie et elle consiste à habiliter tous les ordres de gouvernement au Canada, de même que le secteur privé, en fournissant une capacité de voter en ligne en toute confiance, en sachant que le processus est sécuritaire.

Une démocratie plus forte au Canada commence par l'éducation!

L'histoire démontre que même si nous enseignons à nos étudiants l'importance du droit de vote et les avantages de l'exercer, lorsqu'ils terminent leurs études secondaires, bon nombre d'entre eux ont tendance à disparaître de la carte et à ne pas voter du tout. Pour Élections Canada, ce dilemme est constant.

Toutefois, en enseignant la démocratie dans nos salles de classe et en inscrivant nos jeunes à une liste électorale « étudiante » en ligne pour qu'ils puissent voter au moyen d'un numéro d'identité valide, nous ferions en sorte qu'au moment où ils atteignent l'âge légal de voter, ils soient déjà inscrits au vote électronique!

Si les membres du Comité spécial sur la réforme électorale appuient cette idée, nous serions tous en meilleure position pour solliciter nos jeunes par voie électronique (courriel ou message texte), en vue de leur participation aux prochaines élections fédérales.

Imaginez une augmentation de 20 % du taux de participation aux prochaines élections! C'est là le pouvoir des médias sociaux grâce aux nouvelles applications qui relient les Canadiens entre eux et pour y arriver,



nous devons être disposés à rencontrer nos jeunes sur leur terrain de jeu numérique.

L'idée est de permettre aux étudiants de faire l'expérience du processus démocratique dans notre système électoral en amenant les élèves de niveau secondaire à voter par voie électronique pour leur conseil étudiant, des projets d'améliorations de leur milieu, des référendums scolaires ou même des activités annuelles de bienfaisance pour leur école.

Postes Canada et Élections Canada peuvent fournir aux 3 400 écoles secondaires du pays un modèle scolaire de libre-service à administrer.

Ce modèle est semblable à une page Web prédéfinie, que les écoles peuvent personnaliser en téléchargeant des photos, des textes et leurs enjeux de vote particuliers, ainsi que des documents à l'appui pour les élèves-électeurs.

Lorsqu'un processus de vote électronique est prêt à être lancé, le directeur de l'école ou le responsable administratif doit d'abord l'approuver au moyen d'une vérification par mot de passe; des courriels et/ou des messages texte sont ensuite transmis automatiquement à tous les élèves pour qu'ils puissent facilement se connecter au site Web de postel et voter.

Lorsqu'un élève s'inscrit au vote électronique, il doit indiquer son code permanent provincial dans la procédure d'inscription. Sa demande est alors transmise par courriel à son enseignant attitré pour vérification.



Par la suite, l'identité pour le vote électronique ne doit être vérifiée qu'une seule fois au début des études secondaires, en huitième année ou en septième année (secondaire 1) pour le Québec. Lorsqu'un nouvel étudiant arrive dans une école ou change d'école, son numéro d'identité de vote électronique est joint au code permanent provincial, de sorte que peu importe où il va, y compris dans un établissement postsecondaire, son numéro d'identité de vote électronique de Postel l'accompagne.

Lorsque l'étudiant atteint l'âge légal de voter, son numéro d'identité de vote électronique **passé automatiquement** de la version d'étudiant à la version légale canadienne, de sorte qu'il peut continuer de se connecter facilement en utilisant son numéro d'identité dans le cadre des élections fédérales, provinciales ou municipales subséquentes.



Nous pouvons aussi utiliser cette technologie dans le cadre du « We-Day » (www.weday.com) en encourageant nos jeunes à prendre part à un vote électronique national annuel qui rapproche les jeunes Canadiens en leur donnant une seule voix pour se faire entendre par le gouvernement du Canada, d'un océan à l'autre!



La démocratie renforcée au Canada commence dès l'enfance; si nous réussissons à faire en sorte que nos étudiants soient inscrits à un système de vote qu'ils connaissent et apprécient, ils exerceront alors leur droit de vote lorsqu'ils atteindront l'âge légal de voter!

Lorsque le vote électronique est en place pour les élèves du secondaire, ceux-ci ont alors la possibilité de faire l'expérience d'un véritable processus électoral en y participant et en partageant leur expérience avec leurs camarades de classe, des élèves plus jeunes et, surtout, les membres de leur famille à la maison.

Le vote électronique deviendra un rite de passage pour tous les Canadiens!



AUGMENTONS le taux de participation des électeurs au Canada en ABAISSANT l'âge de voter à 16 ans!

Les jeunes d'aujourd'hui sont plus intelligents que jamais et ce qu'ils apprennent de nos jours à l'école secondaire est comparable à ce qui était enseigné dans de nombreuses universités dans le passé.

Le vote électronique offre aussi la possibilité magique d'accueillir nos nouveaux électeurs canadiens le jour de leur anniversaire en leur envoyant par la poste un certificat d'électeur, signé par la ministre des Institutions démocratiques et par le premier ministre du Canada!

Les certificats d'électeur peuvent facilement être envoyés par Postes Canada, qui posséderait déjà les coordonnées des étudiants puisque ceux-ci seraient déjà inscrits au vote électronique sur Postel dès leur entrée au secondaire.

Le Canada compte en moyenne 419 800 jeunes qui auront **16 ans** en 2016; cela se traduit par **1 150 nouveaux électeurs potentiels pour les libéraux, les conservateurs, le NPD, le Parti Vert et le Bloc**, et ce, **chaque jour!**

Ainsi, avec des chiffres comme ceux-là, j'espère que les membres du Comité spécial sur la réforme électorale conviendront que nos jeunes sont notre atout le plus important au Canada et qu'ils méritent d'être reconnus et félicités pour leur capacité de voter lorsqu'ils atteignent l'âge de 16 ans!



11 janv. 2017 Date d'entrée en vigueur	000 000 001 N° d'électeur canadien
Certificat d'âge légal pour voter	
Johnny Macdonald	
Le gouvernement du Canada est heureux de vous remettre ce certificat attestant qu'à compter de votre 16 ^e anniversaire, vous pourrez dorénavant exercer votre droit de vote dans le cadre de n'importe quelle élection fédérale, provinciale et municipale au Canada!	
Signature Ministre des Institutions démocratiques	Signature Premier ministre du Canada

Le vote électronique et les sondages en ligne personnalisés représenteront aussi d'énormes possibilités pour les universités, les associations de parents et

d'enseignants, les syndicats, les groupes de défense des droits, les actionnaires d'entreprises, les organismes communautaires et même les entreprises canadiennes, de solliciter leurs employés et leurs clients à l'égard de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas.

Pour Élections Canada, il s'agit d'agir pour le bien des Canadiens et de comprendre que la technologie en ligne est à présent bien établie et que la jeune génération ne retournera pas au crayon et au papier; le moment est donc venu d'épouser le monde numérique et de participer à la formation de cette démocratie moderne.

Pour Postes Canada, il s'agit d'accroître son bassin de clientèle pour l'avenir, puisque l'organisme doit maintenant trouver de nouvelles sources de revenus novatrices. Ainsi, en s'établissant comme pilier de la démocratie en ligne au Canada, Postes Canada se trouvera dans une situation financière nettement meilleure pour continuer à s'acquitter de ses obligations en matière de pensions et être en mesure d'offrir des tarifs postaux abordables



à la classe moyenne.

Quant à vous, membres du Comité spécial sur la réforme électorale, il s'agit de vous souvenir de ce qui vous a motivés à devenir les députés que vous êtes aujourd'hui. Vous avez probablement participé à un processus démocratique qui vous a procuré un sentiment unique et qui vous a inspiré suffisamment pour que vous optiez d'aider les gens de votre collectivité et de changer le cours des choses en mieux.

En amenant la démocratie en ligne au XXI^e siècle pour le Canada, nous pouvons changer bien des choses et celles-ci ne doivent pas nécessairement être liées à la façon d'accumuler les votes dans le cadre de différents systèmes électoraux, mais plutôt de recueillir les votes par un nombre accru

de Canadiens qui se sentent outillés pour prendre part à une véritable démocratie!

Veillez agréer, honorables membres du Comité, l'expression de mes sentiments distingués.



Stu Webster
North Vancouver (C.-B.)

